

CAISSE DESJARDINS DE HULL-AYLMER ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Procès-verbal de la 5^e assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer, tenue le mardi 17 avril 2018 à 19 h 30 au Hilton Lac-Leamy, salle Mozart, à Gatineau.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Mot de bienvenue

M. Vincent Roy, président du conseil d'administration, souhaite la plus cordiale bienvenue aux 223 membres présents. Il précise que, conformément à l'article 5.3 du Règlement de la Régie interne, l'assemblée a été dûment convoquée. En effet, un avis de convocation a été installé dans les quatre (4) centres de services et une invitation a été transmise par l'enveloppe clignotante d'AccèsD, puis déposée sur le site Internet de la Caisse, et ce, dans les délais prescrits.

Le président remercie de leur présence Mme Nancy Lee, directrice de la Fondation Desjardins ainsi que nos partenaires du milieu.

1. Coopérative de solidarité du marché mobile;
2. Fondation Mathieu-Froment-Savoie;
3. Espace Outaouais;
4. Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais : Escouade anti-gaspillage alimentaire;
5. Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais : Desjardins jeunes au travail;
6. Fondation pour les aînés de l'Outaouais;
7. Association des résidents de l'Île de Hull;
8. Association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais : Fonds d'entraide Desjardins;
9. Kiosque Desjardins : Mes finances, mes choix, Créavenir Desjardins et la Fondation Desjardins.

Le président rappelle aux membres le processus de distribution des cinq (5) coupons de cinq (5) dollars aux organismes de leur choix et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 27.

Le président salue ses collègues du conseil d'administration et du conseil de surveillance et il leur demande de se lever.

Conseil d'administration

M. Guillaume Morin, vice-président
Mme Emmanuelle Pedneaud Jobin, secrétaire
M. Joël Charron, administrateur
M. Mathieu Coutu, administrateur
M. Mérielle Kirouac, administrateur
M. François Lacerte-Gagnon, administrateur
Mme Natalie Lamont, administratrice
Mme Claudine Lalonde, administratrice
M. Manuel Penagos, administrateur
M. Alexandre Séguin, administrateur
M. Marcel Vachon, administrateur
Mme Vanessa Lafontaine, jeune dirigeante de la relève
M. Alexandre Michaud, jeune dirigeant de la relève

Conseil de surveillance

M. Michel Robitaille, président

M. Jacques P. Lamadeleine, secrétaire
Mme. Liliane Moreau, conseillère
M. Jean-Claude Nguyen, conseiller
M. Alain Tanguay, conseiller (absent)
Mme Chanelle Monast, jeune dirigeante de la relève

Il souligne l'excellent travail des dirigeants accompli tout au long de l'année et mentionne le départ en cours de mandat d'un collègue au conseil d'administration, M. Raphaël Déry.

Au nom du conseil d'administration, il remercie le directeur général, M. Stéphane Miljours ainsi que toute l'équipe de direction pour leur travail professionnel ainsi que les efforts soutenus.

Il remercie également les employés de la Caisse qui sont présents ce soir. Il précise ensuite que l'ensemble de la documentation en lien avec l'assemblée générale annuelle est disponible sur le site Internet de la Caisse.

Il souhaite la bienvenue à :

- Me Jean-François Hébert, conseiller juridique, Fédération des caisses Desjardins du Québec;
- Nos dirigeants honoraires invités : M. Denis Brochu, M. André Racicot, Mme Fleurette Larente, Mme Sylvie St-Pierre Babin et M. Denis Genest.

1.1 Secrétaire de l'assemblée

La secrétaire d'assemblée sera Mme Marie-Noëlle Harvey, adjointe à la direction générale.

1.2 Vote électronique

La Caisse a décidé d'utiliser un système de vote électronique. Ce système respecte tous les critères de confidentialité du vote et de sécurité. Le président en explique le fonctionnement et deux (2) tests sont effectués.

1.3 Nomination des scrutateurs

Le président propose que Mme Christine Le Blanc, conseillère - Gestion des risques et contrôles internes ainsi que Mme Carole Robitaille, conseillère - Gestion des risques, soient nommées scrutatrices.

Il est proposé par Mme Colette Kirouac, appuyée par Mme Geneviève Nadeau et résolu à la majorité de nommer scrutatrices Mme Christine Le Blanc, conseillère - Gestion des risques et contrôles internes ainsi que Mme Carole Robitaille, conseillère - Gestion des risques.

Adoptée

Pour assurer le bon déroulement de l'assemblée, le président rappelle la définition de membre et précise les règles d'intervention des participants.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président invite Mme Emmanuelle Pedneaud Jobin à faire la lecture de l'ordre du jour.

Un membre prend la parole pour demander que soit ajouté un point à l'ordre du jour, soit le retrait du soutien du Mouvement Desjardins au financement du pipeline Kinder Morgan. Le président lui propose plutôt d'intervenir lors des périodes de questions réservées aux membres.

Il est proposé par M. Lucien Boucher, appuyé par M. Jean-Claude Nguyen et résolu à la majorité d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

Adoptée

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse de Hull-Aylmer

Le président demande une proposition autorisant Mme Emmanuelle Pedneaud Jobin à lire une version résumée du projet de procès-verbal du 25 avril 2017.

Il est proposé par M. Jacques P. Lamadeleine, appuyé par Mme Natalie Lamont et résolu à la majorité d'autoriser Mme Emmanuelle Pedneaud Jobin à lire seulement un résumé du projet du procès-verbal du 25 avril 2017.

Adoptée

Mme Emmanuelle Pedneaud Jobin fait le résumé des principaux points du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer tenue le 25 avril 2017.

Il est proposé par Mme Line Lajoie, appuyée par M. Rosario Dutrisac et résolu à la majorité d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer tenue le 25 avril 2017 tel qu'il est présenté.

Adoptée

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

4. Rapport du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration présente les grandes lignes du bilan de l'année 2017 :

- La pertinence de l'offre des produits et services aux membres;
- La contribution active au Mouvement Desjardins;
- L'enrichissement de la vie des personnes et des communautés;
- Le Congrès du Mouvement Desjardins.

Le président remercie les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés de la Caisse. Il remercie également les partenaires du Mouvement Desjardins et du mouvement coopératif de l'Outaouais de même que ses collègues du conseil d'administration pour leur confiance en cette première année de son mandat. En conclusion, il remercie les 53 738 membres pour la confiance qu'ils témoignent à la Caisse.

5. Rapport du conseil de surveillance

Le président du conseil de surveillance, M. Michel Robitaille, fait la lecture du rapport du conseil de surveillance qui se trouve dans le rapport annuel.

6. Présentation du rapport financier

M. Stéphane Miljours présente le rapport financier de l'année se terminant le 31 décembre 2017.

- Progression de 1 % du taux net de recommandation;

- Travaux importants pour la mise en place d'un Service Signature Desjardins avec les caisses de notre secteur;
- Taux de mobilisation des employés de 79 %;
- Réseau de distribution physique et virtuel efficace et accessible à l'ensemble de nos membres.

Le directeur général remercie les employés pour les efforts exceptionnels qu'ils fournissent en vue d'offrir un excellent service aux membres.

7. Rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu

Le président invite les membres à visionner le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, sous forme de vidéo.

8. Consultation des membres sur le Fonds d'aide au développement du milieu : présentation des résultats

M. François Lacerte-Gagnon présente les résultats de la consultation tenue du 19 mars au 13 avril 2018 au moyen d'AccèsD et auprès de membres qui sont venus transiger au comptoir dans l'un de nos centres de services au cours des semaines du 2 avril et du 9 avril 2018. Il appert que 78 % des 566 membres qui ont répondu au sondage réitèrent leur appui aux trois orientations suivantes :

- L'éducation;
- La coopération et l'économie sociale;
- La santé et les saines habitudes de vie.

9. PAROLE AUX MEMBRES

9.1 Période de questions au conseil d'administration

Questions et commentaires soumis par les membres :

1. Un membre s'exprime au sujet du sous-financement chronique de notre région et demande aux personnes présentes d'appuyer la pétition d'Équité-Outaouais disponible sur le site web de ce groupe.

Le président le remercie de son intervention.

2. Un membre souligne le fait que le Canada est en en voie de rater sa cible de réduction des gaz à effets de serre établie dans le cadre de l'accord de Paris, il demande que la Caisse intervienne auprès de la Fédération des caisses Desjardins du Québec pour que soit annulé le prêt de 150M\$ consenti à l'égard du financement du pipeline Kinder Morgan. Le membre se déclare inquiet de voir Desjardins investir dans ce projet en raison de la perte financière que nous pourrions subir.

Le président le remercie de son intervention. Il explique ensuite que la décision de se désengager de ce projet ne relève pas de la Caisse et que le Mouvement Desjardins est en processus de transition quant à la question énergétique.

3. En suivi à la première intervention de la soirée, un membre demande à la Caisse d'appuyer les résolutions de la coalition Équité-Outaouais et de dénoncer le sous-financement de la région qui souffre d'un manque à gagner par rapport aux autres régions du Québec dans plusieurs domaines.

Le président lui répond que la Caisse lui reviendra dans le dossier.

4. Un membre demande quelle est la procédure à suivre pour l'ajout d'un sujet à l'ordre du jour d'une assemblée pour influencer les actions de la Caisse, il donne en exemple la fermeture de guichets automatiques en milieu rural et la mauvaise publicité engendrée pour le Mouvement Desjardins.

Le président lui répond que le réseau de distribution de la Caisse ne sera pas modifié et il souligne que son intervention s'inscrit dans la démarche du conseil d'administration d'entreprendre une réflexion en vue d'un rapprochement entre les membres et la gouvernance de la Caisse.

5. Un membre demande que la Caisse prenne position à l'égard du financement de projets reliés aux hydrocarbures et, proposant une résolution, il demande que les membres présents puissent s'exprimer.

Le président lui répond que le sujet a déjà été discuté. Toutefois, il comprend le vœu des membres présents que cette question soit approfondie.

6. Un membre souhaite que les notions de « taux net de recommandation » et « taux de mobilisation » soient expliquées à l'assemblée.

Le directeur général lui répond que le premier est un outil de mesure de la satisfaction des membres à la suite d'une prestation de service reçue en Caisse alors que le second permet de mesurer la satisfaction des employés et leur bonheur au travail.

7. Une membre fait le vœu que les membres présents puissent voter sur différents enjeux lors des assemblées des caisses pour les rendre plus démocratiques.

Le président la remercie de son intervention, expliquant qu'un tel mécanisme existe dans un certain cadre et contexte.

8. En complément à une intervention précédente, un membre énonce plusieurs résolutions demandant au Mouvement Desjardins de retirer son soutien au projet Trans Mountain et de consulter de façon plus approfondie ses membres quant au financement des pipelines.

Le président le remercie de son intervention en réitérant que le Mouvement Desjardins est en processus de transition quant à la question énergétique.

9. À propos de l'abolition des conseils de surveillance et du vote des délégués au congrès d'octobre 2017 de ne pas scinder les postes de chef de la direction et de président du Mouvement Desjardins occupé par M. Guy Cormier, un membre demande quelle était la position du président et de la Caisse quant à ces deux (2) dossiers.

Le président lui répond qu'il n'y avait pas de position commune des dirigeants de la Caisse et que tous les délégués du Mouvement Desjardins ont pu voter librement sur ces questions de régie interne. Aussi, vu la nature confidentielle du vote, il s'abstient de répondre.

Le membre poursuit son intervention et demande au président du conseil de surveillance ce qu'il pense de l'abolition de cette instance.

Le directeur général lui répond que le tout est hors propos et lui suggère de revenir à la période de questions pour le conseil de surveillance.

10. Une membre mentionne qu'elle a transmis une lettre au président du conseil d'administration lui demandant de consulter les membres au cours des prochains mois au sujet des investissements dans les hydrocarbures en vue du dépôt d'une résolution aux prochaines assemblées générales du Mouvement Desjardins pour un désinvestissement dans ce domaine.

Le président lui répond qu'il a bien pris note de sa correspondance.

11. Un membre aimerait connaître les impacts sur la Caisse de la nouvelle technologie et de la cryptomonnaie.

Le directeur général lui répond que, même si la Caisse suit de près l'évolution du numérique, elle est très prudente à l'égard de la cryptomonnaie en raison de sa nature hautement spéculative et qu'il n'y a pas de législation en vigueur en ce moment qui encadre ce nouvel instrument financier.

12. Un membre félicite la Caisse pour la création du Fonds d'aide au développement du milieu, mais mentionne que selon lui, le montant alloué n'est pas suffisant et qu'il faudrait l'augmenter. Il poursuit en demandant s'il serait possible de permettre aux membres de retourner leur ristourne individuelle au Fonds d'aide au développement du milieu afin d'augmenter la ristourne collective.

Le président le remercie d'avoir lancé cette réflexion, soulignant le fait que le montant de ristourne collective a été augmenté cette année.

13. Un membre explique que le pétrole doit bien être transporté et que selon lui, ce n'est pas à la Caisse de décider de quelle manière. Il demande à être mieux informé sur l'ensemble des questions liées au pétrole.

Le président le remercie de son intervention.

9.2 Période de questions au conseil de surveillance

1. À propos de l'abolition à venir des conseils de surveillance, un membre demande à son président la position du conseil de surveillance de la Caisse.

Le président du conseil de surveillance fait part de la déception des membres de l'instance, mais se déclare solidaire des orientations exprimées au congrès du Mouvement Desjardins en octobre 2017 puisque le résultat du vote démocratique a été de 64 % pour l'abolition.

10. DÉCISIONS

10.1 Adoption du taux d'intérêt sur les parts permanentes

M. Stéphane Miljours présente la recommandation du conseil d'administration concernant les intérêts à payer sur les parts permanentes, soit un taux de 2,75%.

En réponse à un membre désirant connaître le volume de parts permanentes ainsi que leur rendement, le directeur général mentionne que nous avons plus ou moins 4M\$ en parts permanentes. Il précise que nous sommes en train de les convertir en parts de catégorie F de la Fédération et qu'elles offrent un rendement moindre, car elles ne sont plus admissibles aux fins de calcul du capital de la Caisse.

Le président demande le vote.

Il est proposé par M. Alain Roy, appuyé par M. Jean-Claude Nguyen et résolu à la majorité d'accepter la recommandation, soit un taux de 2,75 %.

Adoptée

11. Adoption du taux d'intérêt sur les parts de ristournes

M. Stéphane Miljours présente la recommandation du conseil d'administration concernant les intérêts à payer sur les parts de ristournes, soit un taux de 2,75 %.

En réponse à un membre désirant connaître le volume de parts de ristournes, le directeur général lui répond que le volume est faible, car l'objectif est de ne plus en avoir du tout, mais qu'il ne connaît pas le montant par cœur. La Caisse lui reviendra pour lui donner l'information ultérieurement.

Le président demande le vote.

Il est proposé par Mme Liliane Moreau, appuyée par Mme Claudine Lalonde et résolu à la majorité d'accepter la recommandation soit un taux de 2,75 % .

Adoptée

12. Adoption de la répartition des excédents annuels

M. Vincent Roy présente la recommandation du conseil d'administration en ce qui concerne la répartition des excédents annuels.

Projet de répartition des excédents :

EXCÉDENTS À RÉPARTIR		13 180 000\$	
Utilisation de la réserve pour ristourne éventuelle (RRE)	MOINS		0 000 000 \$
Intérêts sur les parts permanentes		2,75 %	180 494 \$
Intérêts sur les parts de ristournes		2,75 %	25 626 \$
Intérêts sur les parts sociales		0 %	0 \$
Réserve de stabilisation			0 \$
Réserve générale			9 719 880 \$
Ristournes totales			3 500 00 \$
Fonds d'aide au développement du milieu			700 000 \$
Réserve pour ristourne éventuelle (RRE)			0 \$
Ristournes provenant de la RRE			0 \$
Impôts récupérés	PLUS		946 000 \$
TOTAL			0 \$

1. Une membre demande pourquoi un montant de 9 719 880 \$ doit être versé à la réserve générale.

Le directeur général lui répond que la Caisse est soumise aux exigences de l'Autorité des marchés financiers qui établit des règles en vue du maintien d'une gestion saine et prudente des excédents.

2. Un membre demande si différents scénarios de répartition des excédents sont étudiés par le conseil d'administration et s'il est possible de soumettre des hypothèses à l'assemblée en vue de permettre à celle-ci d'éventuellement augmenter la ristourne.

Le président lui répond que le conseil d'administration a beaucoup discuté de ce dossier avant d'arriver au consensus présenté ce soir et que les dirigeants sont à l'aise avec la répartition proposée des excédents. Il précise ensuite qu'il y a eu une augmentation de la ristourne de 1,2 million depuis l'an dernier.

3. Un membre mentionne que puisque nos fonds propres ont augmenté de 6,5 %, la Caisse est bien assez solide financièrement et demande quel est l'objectif en matière de fonds propres et jusqu'où irons-nous, se déclarant contre autant de capitalisation.

Le président lui répond que le conseil d'administration est à l'aise avec le ratio proposé pour maintenir une bonne solidité financière.

Il est proposé par Mme Nicole Parker, appuyée par Mme Yolaine Ruel et résolu à la majorité d'accepter le projet de répartition des excédents annuels, pour l'année se terminant le 31 décembre 2017, comme recommandé.

Adoptée

10. Élection des membres du conseil d'administration

Comme le prévoit le Règlement de la régie interne, les mises en candidature devaient se faire par écrit et être produites aux bureaux de la Caisse, au plus tard le jeudi 5 avril 2018, avant 16 h.

Les noms et prénoms des candidats ont été affichés dans tous les établissements de la Caisse et sur le site Internet dès qu'ils ont été reçus et y sont demeurés jusqu'à l'assemblée.

Le président propose que M. Stéphane Miljours agisse comme secrétaire d'élection.

Il est proposé par Mme Fanny Allard, appuyée de Jean-Claude Nguyen et résolu à la majorité que M. Stéphane Miljours agisse à titre de secrétaire d'élection.

Sortants de charge :

- M. Mathieu Coutu
- M. François Lacerte-Gagnon
- M. Guillaume Morin

En plus des postes des trois (3) sortants de charge, il y a un (1) poste vacant, dont le mandat est de trois (3) ans.

Candidatures reçues dans les délais prévus :

M. Jérémie Carrier
Proposé par Mme Natalie Lamont

M. Mathieu Coutu
Proposé par Mme Guyanne Courchesne

M. François Lacerte-Gagnon
Proposé par Mme Fanny Allard

Mme Chanelle Monast
Proposée par M. Marc Nadeau

M. Guillaume Morin
Proposé par Mme Jasmine Dacier-Morissette

Mme Yolaine Ruel
Proposée par M. Grégoire Ruel

M. Gérard Thom
Proposé par Mme Odette De Sousa

Un candidat a retiré sa candidature pour le poste d'administrateur au conseil d'administration le vendredi 13 avril 2018. **M. Gérard Thom n'est donc plus candidat pour un poste au conseil d'administration.**

Le nombre de candidatures reçues étant **supérieur** au nombre de postes à combler, des élections sont nécessaires.

Le président invite chacun des candidats à venir par ordre alphabétique inversé à dire quelques mots pour se présenter aux membres de l'assemblée. La durée maximale de l'allocution est de deux (2) minutes.

Mme Yolaine Ruel
M. Guillaume Morin
Mme Chanelle Monast
M. François Lacerte-Gagnon
M. Mathieu Coutu
M. Jérémie Carrier

Le président explique la procédure à suivre et un test des appareils de votation est effectué.

Le vote a lieu.

Sont élus :

M. François Lacerte-Gagnon
Mme Chanelle Monast
M. Guillaume Morin
Mme Yolaine Ruel

aux postes d'administrateurs.

Le président félicite les nouveaux élus.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Sortants de charge :

- M. Alain Tanguay
- Mme Liliane Moreau

Candidatures reçues dans les délais prévus :

- M. Alain Tanguay
Proposé par M. Alexandre Tanguay-Moncion
- Mme Liliane Moreau
Proposée par Mme Louise Lavallée

Le nombre de candidatures reçues étant **ÉGAL** au nombre de postes à combler, sont élus sans opposition :

M. Alain Tanguay

Mme Liliane Moreau

aux postes de conseillers.

Le président félicite les nouveaux élus.

Signature de l'engagement solennel

Le président invite les dirigeants élus ce soir à s'approcher de l'estrade à la fin de la rencontre pour signer leur engagement solennel.

13. Remerciements

Le président remercie nos invités et nos partenaires qui ont accepté notre invitation et qui ont présenté quelques exemples de l'engagement de notre coopérative de services financiers à contribuer concrètement au développement de son milieu.

Il remercie également le directeur général et son personnel de l'appui professionnel qu'ils accordent aux dirigeants.

Il remercie les membres de leur présence et de leur participation à cette 5^e assemblée.

14. Levée de l'assemblée

Le président déclare l'assemblée levée à 22 h 7.

Emmanuelle Pedneaud Jobin, secrétaire

Stéphane Miljours, secrétaire adjoint